

Recueil des actes administratifs

■ n° 351

7 mai 2021

Pages 8847 à 8852

Le recueil des actes administratifs est consultable au bureau 212 (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (<https://www.univ-larochelle.fr/luniversite/infos-statutaires-et-reglementaires>).

Table des matières

Arrêtés

Arrêté n° 2021-159 du 1er mars 2021 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès au niveau du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Génie civil (tous parcours).....8849

Arrêté n° 2021-174 du 1er mars 2021 portant organisation de la direction générale des services.....8849

Arrêté n° 2021-265 du 4 mai 2021 portant modification de l'arrêté n° 2021-51 du 13 janvier 2021 portant délégation de signature pour les opérations de validation électronique, de visa et de certification du service fait dans les applications informatiques financières de l'université.....8850

Élections

Proclamation des résultats des élections des représentantes et représentants des professeurs, professeuses et personnels assimilés à la commission de la formation et de la vie universitaire.....8852

Arrêtés

Arrêté n° 2021-159 du 1^{er} mars 2021 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquises personnels pour l'accès au niveau du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Génie civil (tous parcours)

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions de la directrice de la Faculté des Sciences et Technologies,

ARRÊTE

Article 1

La commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquises personnels, pour l'accès au niveau du master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Génie civil est composée pour la rentrée universitaire 2021-2022 comme suit :

- > Erwan Liberge, maître de conférences, président
- > Ameer El Amine Hamami, maître de conférences
- > Marc Abadie, maître de conférences
- > Emmanuel Bozonnet, maître de conférences
- > Christophe Gilliot, professeur associé temporaire
- > Jean-Luc Faure, professeur agrégé

Article 2

Le directeur général des services est chargée de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 1^{er} mars 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-174 du 1^{er} mars 2021 portant organisation de la direction générale des services

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2,
Vu les statuts de l'université,
Vu les avis du comité technique du 29 mai 2020 et du 18 décembre 2020,

ARRÊTE

Article 1

La direction générale des services, sous l'autorité de la directrice ou du directeur général des services, est composée de deux pôles : le pôle Appui aux missions et le pôle Ressources, et comporte trois directions rattachées : la direction de l'appui au pilotage et à la stratégie, la direction de la communication et la direction de la recherche, des partenariats et de l'innovation.

Article 2

Le pôle Appui aux missions regroupe les directions et services dédiés aux fonctions soutien :
> bibliothèque universitaire,

- > direction des études et de la vie universitaire,
- > direction des relations internationales,
- > espace culture / maison de l'étudiant,
- > pôle alternance,
- > pôle formation continue,
- > pôle orientation insertion,
- > service des pédagogies innovantes,
- > service de santé universitaire,
- > service universitaire des activités physiques, sportives et d'expression.

La directrice ou le directeur général des services adjoint en appui aux missions est chargé de l'animation et de la coordination de ce pôle. Il assure la responsabilité hiérarchique des directions et services suivants : direction des études et de la vie universitaire, direction des relations internationales, pôle alternance, pôle formation continue, pôle orientation insertion, service des pédagogies innovantes.

Article 4

Le pôle Ressources regroupe les directions et services dédiés aux fonctions support :

- > direction des affaires financières et de l'achat public,
- > direction des relations et ressources humaines,
- > direction du patrimoine et de la logistique,
- > direction du système d'information,
- > service des affaires juridiques et statutaires,
- > service hygiène, sécurité et environnement.

La directrice ou le directeur général des services adjoint aux ressources est chargé de l'animation et de la coordination de ce pôle. Il assure la responsabilité hiérarchique des directions et services du pôle.

Article 5

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 1^{er} mars 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-265 du 4 mai 2021 portant modification de l'arrêté n° 2021-51 du 13 janvier 2021 portant délégation de signature pour les opérations de validation électronique, de visa et de certification du service fait dans les applications informatiques financières de l'université

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 et R. 719-51 à R. 719-112,
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu l'arrêté n° 2021-51 du 13 janvier 2021 portant délégation de signature pour les opérations de validation électronique, de visa et de certification du service fait dans les applications informatiques financières de l'université,
Vu les statuts de l'université,

ARRÊTE

Article 1

À l'annexe de l'arrêté n° 2021-51 du 13 janvier 2021 portant délégation de signature pour les opérations de validation électronique, de visa et de certification du service fait dans les applications informatiques financières de l'université, sont ajoutées les lignes suivantes :

Nom	Prénom	CRB	SO	Sous SO	Num. délégation	Début
MONTEIRO	CHRISTELLE	CRB13	ACTIONS INTERNATIONALES	CUFLE BIENVENUE EN FRANCE	2021-265	07/05/2021
MONTEIRO	CHRISTELLE	CRB13	CEL	CUFLE	2021-265	07/05/2021

Article 2

À l'annexe de l'arrêté n° 2021-51 du 13 janvier 2021 portant délégation de signature pour les opérations de validation électronique, de visa et de certification du service fait dans les applications informatiques financières de l'université, sont supprimées les lignes suivantes :

Nom	Prénom	CRB	SO	Sous SO	Num. délégation	Début
KNAPP	ALFRED	CRB13	CEL	CUFLE	2021-265	15/01/2021

Article 3

L'article 2 du présent arrêté entre en vigueur à compter du lundi 17 mai 2021.

Article 4

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 4 mai 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Élections

Proclamation des résultats des élections des représentantes et représentants des professeurs, professeuses et personnels assimilés à la commission de la formation et de la vie universitaire

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 719-1 et D. 719-1 et suivants,
Vu les statuts de l'université,
Vu le règlement électoral de l'université,
Vu l'arrêté n° 2021-188 du 15 mars 2021 portant organisation des élections pour le renouvellement partiel des représentantes et représentants des personnels à la commission de la formation et de la vie universitaire,
Vu l'arrêté n° 2021-258 du 27 avril 2021 portant recevabilité des candidatures aux élections des représentantes et représentants des professeurs, professeuses et personnels assimilés à la commission de la formation et de la vie universitaire,
Vu le procès-verbal de dépouillement du 4 mai 2021,

PROCLAME

Article 1

Les résultats du scrutin pour l'élection des représentantes et représentants des professeurs, professeuses et personnels assimilés à la commission de la formation et de la vie universitaire, qui s'est déroulé le 4 mai 2021, sont les suivants :

CFVU – Professeurs, professeuses et personnels assimilés (Collège A) – secteur II	
Nombre de sièges à pourvoir	1
Nombre d'électeurs inscrits	11
Nombre de votants	4
Nombre de bulletins blancs/nuls	0
Suffrages exprimés	4

Candidat	Nombre de voix
Représenter les Sciences Humaines et Sociales à la CFVU	4
Jean-Michel Carozza	

En foi de quoi, est proclamé élu :

> Monsieur Jean-Michel Carozza

Fait à La Rochelle, le 7 mai 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier